L'IMMIGRATION : UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE

L'auteur, **Robert Coulombe**, est président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Maniwaki.

1. QUEL EST LE REGARD GLOBAL QUE VOUS PORTEZ AU SUJET DE L'IMMIGRATION ?

Il est difficile de poser un regard global sur l'immigration, car il s'agit d'un phénomène multiforme et donc complexe. Selon les motivations et selon les cultures, l'immigration recouvre une gamme de réalités vécues très diverses. Un ingénieur français qui adopte le Québec ne vivra pas le même processus d'intégration qu'un réfugié afghan ou un médecin chilien.

Pour l'Union des municipalités du Québec, l'immigration représente une force pour l'occupation dynamique du territoire québécois. Dans sa dernière étude de prospectives démographiques[1], l'Institut de la statistique anticipe que la croissance naturelle de la population sera positive jusqu'en 2020. Par la suite, l'immigration seule assurera l'accroissement démographique du Québec.

Non seulement l'immigration permet d'atténuer l'impact des mutations démographiques, mais elle contribue également à la prospérité économique et culturelle de notre société. Et, au moment d'écrire ces lignes, j'apprenais que Dany Laferrière, écrivain québécois d'origine haïtienne, recevait le prestigieux prix littéraire Médicis. De plus, les immigrants sont, pour nos entreprises et nos institutions publiques, des portes ouvertes sur le monde. Leur connaissance de la langue et de la culture de leur pays d'origine facilite notre pénétration dans différents réseaux et le développement de marchés internationaux pour nos produits.

Mais pour que cet apport se déploie pleinement, plusieurs défis sont à relever tels ceux de l'inclusion sociale et de la régionalisation de l'immigration qui passent par un accès au travail.

2. SELON VOUS, QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS QUE RENCONTRENT LES IMMIGRANTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET POURQUOI ?

En 2008, le taux de chômage de l'ensemble de la population québécoise était de 7,2 %, alors que celui des immigrants atteignait 11,1 %. Cependant, si l'on tient compte uniquement des immigrants de longue date (arrivés depuis plus de dix ans), ce taux descend alors à 8,1 %[2]. Ces chiffres témoignent des difficultés d'intégration au marché du travail que connaissent beaucoup de nouveaux arrivants.

Les indices de sous-emploi et de pauvreté élevés chez les immigrants récents ont de lourdes conséquences pour les gouvernements municipaux qui doivent procurer des logements abordables, une aide et des services aux nouveaux arrivants. Les villes et les municipalités sont aux premières lignes de la gestion de la diversité, mais elles n'ont pas toutes les ressources nécessaires pour faire ce travail.

La maîtrise du français, la connaissance de la culture québécoise et du fonctionnement de ses institutions, la reconnaissance des diplômes, la formation des immigrants déjà en place sont des aspects promus par l'Union depuis plusieurs années. D'ailleurs, le problème de la langue, le manque d'expérience de travail au Canada et l'absence de reconnaissance de la formation étrangère sont identifiés par les immigrants eux-mêmes comme les principales difficultés à l'intégration du marché du travail[3].

La planification de l'immigration, en tendant vers un arrimage entre les besoins des collectivités et les profils des nouveaux résidants, est l'un des gages du succès de leur intégration. Sur ce point, les municipalités doivent pouvoir faire valoir les besoins de leur collectivité. Les

ententes de régionalisation entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et les municipalités ou les conférences régionales des élus s'avèrent ainsi un outil intéressant pour les élus locaux.

Il faut donc également travailler sur les perceptions et valoriser l'apport des immigrants au développement de l'entreprise et de la société dans son ensemble. Il faut aussi préparer la population à vivre dans une société plus hétérogène et l'accompagner dans ce processus. Malheureusement, sur ce plan, les médias ne sont pas toujours au rendez-vous.

3. COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS L'INTÉGRATION ?

Il y a quelque chose de terrible dans ce mot, intégration, lorsqu'il est utilisé par la société d'accueil. Il appartient aux Québécois de veiller à former une société inclusive. En contrepartie, il appartient à l'immigrant de s'intégrer à la collectivité d'accueil.

Une société inclusive est d'abord une société qui ne fait aucune discrimination raciale. Puis, elle s'assure d'outiller ses nouveaux arrivants afin de leur donner la possibilité d'acquérir des éléments qui seront essentiels à leur intégration sociale et à leur pleine participation au développement collectif. Elle facilite l'apprentissage de la langue. Elle familiarise l'immigrant avec la culture et les institutions de son pays d'adoption. Elle accompagne le nouveau citoyen dans sa recherche d'emploi, le développement ou la reconnaissance de ses compétences.

Enfin, une société inclusive valorise et soutient les efforts d'intégration du nouvel arrivant. L'intégration est un processus parsemé d'insécurité, de défis d'adaptation et de deuils. Un immigrant qui s'intègre est une personne qui déploie tous les efforts nécessaires pour participer pleinement au développement de son nouveau pays d'adoption, en faisant l'apprentissage de la langue, en acceptant et en respectant les valeurs fondamentales de la société qui l'accueille. Ce travail devrait débuter avant même l'arrivée dans la société d'accueil.

4. À VOTRE AVIS, QUELLES SONT LES MEILLEURES PRATIQUES POUR FACILITER L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS ?

Plusieurs municipalités, désireuses d'accueillir de nouveaux citoyens, ont développé différentes actions, dans la mesure de leurs moyens, pour attirer et faciliter l'intégration des immigrants.

Des municipalités telles Québec, Gatineau ou encore des municipalités régionales de comté telles que Rimouski-Neigette ont adopté des politiques d'accueil et d'intégration des immigrants. Les actions qui accompagnent ces politiques mettent l'accent sur les activités et les outils d'accueil et d'information dans les domaines de l'emploi, du logement, de la formation, de l'éducation, de la santé, de la famille, du logement, des programmes d'aide, etc.

On retrouve également des mesures visant l'inclusion au marché du travail. Ainsi, à Sherbrooke, entre autres, un modèle d'implantation de la diversité culturelle comprenant des activités de formation et de sensibilisation s'adressant aux gestionnaires en ressources humaines a permis de faire passer de dix à cinquante le nombre d'employés municipaux issus de l'immigration en moins de cinq ans. La Ville de Québec, pour sa part, offre aux immigrants des possibilités de stage au sein de l'appareil municipal.

Par le biais de leurs infrastructures culturelles ou de leurs partenariats avec les organismes culturels et les médias communautaires, des municipalités participent à la valorisation des cultures et de l'apport des immigrants à nos collectivités.

Certaines municipalités travaillent en partenariat avec des organismes à but non lucratif dont la mission est d'accueillir les nouveaux arrivants et de les accompagner dans leur établissement. D'autres municipalités se dotent d'un service municipal d'accueil et d'intégration des immigrants.

On le constate aisément, les villes et les municipalités sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important auprès des immigrants. Ce rôle, elles ne pourront l'assumer seules sans coordination et partenariat avec le gouvernement du Québec.

RÉFÉRENCES

[1] *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*. Institut de la Statistique du Québec, Gouvernement du Québec, juillet 2009, 131p.

[2] Fiche synthèse sur l'immigration au Québec – Année 2008. Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles, Gouvernement du Québec, 2009.

[3] Statistique Canada